

N° 30 Intitulé de l'action :	« Dessine-moi un lycée ! »
--	-----------------------------------

Identification Etablissement

Etablissement	LYCEE CLEMENT ADER TOURNAN-EN-BRIE
Téléphone / mel /site	01.64.07.20.18 ce.0772342c@ac-creteil.fr http://www.lyceeader.eu/
Chef d'établissement	Denis CHERRIER

Description du projet expérimental

Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial	<p>I – <u>Diagnostic succinct sur les salles de classes « banales »</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salles de classes « banales » organisées de façon à permettre un enseignement sur le mode « simultané » («classes « autobus »), en vigueur depuis le XVIIe siècle, inadaptation de ce mode aux élèves d'aujourd'hui. • Nécessité de développer chez les élèves, les compétences du XXIe siècle, retenues par l'OCDE pour le nouveau référentiel d'évaluation des étudiants - cognitives ou liées à l'apprentissage (<i>Learning skills</i> – 4C) : Critical Thinking (Pensée critique), créativité, coopération, Communication, littéraires (Literacy skills) : information, média, technologie et liées au quotidien (Life skills) : flexibilité, initiative, sociabilité, productivité, leadership. • Configuration non spécialisées des salles de classes « banales » (contrairement aux salles richement aménagées pour les enseignements spécialisés en STI et en SEP) ne permettant pas l'épanouissement des élèves ni le développement optimum de leur potentiel. <p>II – <u>Diagnostic succinct sur les lieux de permanence ou d'étude et sur le foyer des élèves</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de permanence et foyer des élèves d'un seul tenant séparés par une cloison, ouverte d'une porte entraînant la gêne des élèves de la permanence par le bruit des élèves du foyer. • Foyer peu aménagé ne permettant pas aux élèves de réellement se détendre et de profiter du lieu, lieu pas ou peu respecté par les élèves du fait du manque d'appropriation : dégradations, papiers au sol.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager les Salles de classe « banales » afin : <ul style="list-style-type: none"> - de permettre une meilleure acquisition des « Compétences du 21e siècle » selon l'OCDE ; - d'amener les enseignants, par leur propre réflexion sur l'aménagement de la salle de classe, à réfléchir sur leur pédagogie et à mieux prendre en charge l'hétérogénéité des élèves ; - de mettre en action tous les élèves, de développer leur autonomie ; - d'améliorer la qualité de vie des élèves et des personnels ; - d'augmenter le respect des lieux par les élèves ; - de favoriser un meilleur climat scolaire dans la classe ; - de favoriser l'accrochage scolaire. • Permettre aux élèves de mieux étudier, durant leurs moments de permanence, grâce à un ou des lieux dédiés (permanence) et de s'appropriier les lieux pour aller vers plus de respect. • Aménagement spécifique de « tiers-lieux » dans l'établissement : hall d'entrée, « passerelle » notamment.
Descriptif de l'action	Réflexion et aménagement des salles de classes dédiées à l'enseignement général (généralisation de pôles dédiés aux disciplines), d'une salle

	dédiée à l'étude (permanence) ainsi que des « tiers-lieux ».
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des enseignants à cette question depuis novembre 2017, notamment lors d'une journée de travail sur le climat scolaire. • Communication à toute la communauté éducative de l'adresse du blog d'Alexis Martinez, présentant ressources et expérimentations menées dans des établissements à ce sujet : https://architecture-scolaire.com. • Travail avec les enseignants en conseils d'enseignement et en conseil pédagogique en mai et juin 2018, ainsi qu'à la rentrée de septembre 2018. • Travail sur des « pôles disciplinaires » lors de la conception des emplois du temps. • Travail avec 30 à 50 personnes (enseignants, élèves, personnels,) sur la question de la permanence par un hackathon en octobre et novembre 2018 afin de produire plusieurs projets, dont une synthèse sera faite. • Achat de matériel : panneaux d'affichage pour les salles de classes, coin lecture (bibliothèque et quelques sièges) etc.
Caractère expérimental	Application dans l'enseignement secondaire des caractéristiques travaillées aujourd'hui essentiellement dans le primaire, et un peu dans les collèges : décliner les sept paramètres de la recherche menée par Barret et al. sur des écoles primaires dans les salles de classes « banales » du lycée
Mesure dérogatoire	
Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de salles de classes « banales » aménagées au bout d'un an, de deux ans, de trois ans. • Nombre de « tiers-lieux » créés dans le hall et sur la passerelle. • Maturité de l'aménagement de la salle de classe : des affichages, des lieux, du lien avec la pédagogie. • Acquisition par les élèves des « compétences du 21e siècle ». • Amélioration du climat scolaire dans la classe, et dans l'établissement. • Meilleur respect des lieux d'apprentissage et de circulation par les élèves, propreté des salles de classes en fin de journée. • Accrochage scolaire : élèves « attirés » par leurs salles de classes, souhait de rester dans ces salles de classes durant la récréation ? • Amélioration des pratiques pédagogiques des enseignants, amélioration de la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves. • Meilleure appropriation des lieux par les enseignants, notamment du fait de la généralisation de pôles dédiés aux disciplines.
Classe(s) concernée(s)	Classes de secondes, 1ères et Terminales Générales, Technologiques et Professionnelles, CAP 1 et 2.
Disciplines / équipes concernées	Direction, agent comptable, gestionnaire, D.D.F.P.T., enseignants d'histoire, de lettres-histoire (2), de mathématiques (2), d'espagnol, de Gestion Administration, de sciences physiques, coordinatrice pôle Gestion Administration,
Partenaires et intervenants éventuels	<ul style="list-style-type: none"> • IA-IPR de discipline : Olivier DELMAS en Histoire-Géographie, Véronique ARMAND en Mathématiques, Benjamin BAUDIN en anglais. • Canopé, pour les questions d'aménagement des espaces scolaires • Conseil régional : financements éventuels pour un projet lié à la pédagogie

Informations CARDIE

Personne contact	Denis CHERRIER, proviseur 01.64.07.20.18, denis.cherrier@ac-creteil.fr
Attente de la mission	Soutien moral, aide à la mise en place du projet dans l'établissement, à la mise en place du « Hackaton » au sujet de la permanence et à la mise en place d'une évaluation de l'action : au bout d'un an, de deux ans, de trois ans.

